PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° 77/636 DU 22 Novembre 1977

Confirmant Monsieur Jacques OKOKO, Magistrat de 2ème grade, 2° groupe, 5° échelon dans les Fonctions de Premier Président de la Cour d'Appel.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Huillet 1977 relative à l'exercie du Pouvoir Règlementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°77/570 du 11 Novembre 1977 portant organisation du Ministère de la Justice et du Travail;

Vu le décret 77/571 du 11 Novembre 1977 portant institution, organisation et attributions du Secrétariat Général à l'administration Judiciaire;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 Novembre 1977;

Le Conseil des Ministres entendu ,

D E C R E T E :

Article 1er.-Monsieur Jacques OKOKO, Magistrat de 2° grade, 2° groupe, 5ème échelon est confirmé dans les fonctions de Premier Président de la Cour d'Appel.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 22 Novembre 1977

Par le Comité Militaire du Parti
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

P. Le Ministre des Finances,
Le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan,

François B I T A.-

Le Ministre du Travail
et de la Justice, Garde
des Sceaux,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-